

# PROGRAMME DU 1<sup>er</sup> SÉMINAIRE

## L'accompagnement à la parentalité : comment agir dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé ?

12 septembre 2016

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

14 avenue Duquesne – Paris 7<sup>e</sup>



# L'accompagnement à la parentalité : comment agir dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé ?

## Un cycle de trois séminaires pour réfléchir, partager, construire

Les inégalités sociales de santé se construisent dès la petite enfance. Une des stratégies efficaces qui permet de les réduire et/ou de ne pas les aggraver est de développer des interventions précoces parmi lesquelles les actions d'accompagnement à la parentalité. La Société Française de Santé Publique mène un projet visant à valoriser, construire et diffuser l'expérience et la connaissance pour développer des actions d'accompagnement à la parentalité ayant un impact sur les inégalités sociales de santé. Elle organise un cycle de trois séminaires.

Ce cycle est construit autour de trois journées qui se complètent et permettront d'aborder le cadre conceptuel, les pratiques et l'éthique. Il s'adresse aux acteurs-professionnels, bénévoles, décideurs, élus de l'éducation, de la petite enfance, de la promotion de la santé, du développement social...

## Un cycle de trois séminaires de formation, d'échange et de construction collective et la production d'un guide pour l'action

### Les objectifs des séminaires

L'objectif des trois séminaires est de vous permettre d'échanger et de construire ensemble un cadre commun pour mener des actions d'accompagnement à la parentalité prenant en compte la question des inégalités sociales de santé. Chacun des séminaires abordera un thème différent et sera construit autour d'interventions d'experts et de travaux en ateliers.

Les échanges, les questions et propositions issus du séminaire alimenteront la réflexion pour l'élaboration d'un guide commun pour l'action.

### La rédaction d'un guide pour l'action

S'appuyant sur les échanges au cours des trois séminaires et sur un travail collectif, un groupe de travail composé des experts engagés dans le projet et de professionnels volontaires rédigera un **guide commun pour l'action** visant à proposer aux professionnels des repères concrets pour agir dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé.

Ce guide sera disponible gratuitement en ligne sur le site de la SFSP et diffusé au sein des réseaux qui le souhaiteront. Il sera publié fin 2018.

**Comment les actions d'accompagnement à la parentalité prennent en compte la question des inégalités sociales de santé ? Quels repères et outils peut-on construire pour agir dans cette perspective ? Quelles questions éthiques sont posées par de telles actions ?**

---

## Les trois séminaires

---

### 1. POSER LE CADRE -

Accompagnement à la parentalité et inégalités sociales de santé - quels concepts, quelles définitions, quel « territoire » commun ?  
Le **12 septembre 2016**

### 2. DONNER DES OUTILS -

Quels repères, quels outils pour mener des actions d'accompagnement à la parentalité ayant un impact sur les inégalités sociales de santé ?  
Le **12 septembre 2017**

### 3. ET L'ETHIQUE ? -

Accompagner les parents, réduire les inégalités sociales de santé, le risque de la norme ?  
Le **5 avril 2018**

Il est recommandé de suivre l'ensemble des trois séminaires<sup>1</sup>, le cycle étant construit dans une logique de progression. L'inscription est gratuite. Le nombre de participants est limité à 100.

Les repas pourront être pris sur place pour un montant de 10 €.

## PROGRAMME

### **1<sup>ER</sup> SÉMINAIRE : POSER LE CADRE** - Accompagnement à la parentalité et inégalités sociales de santé- quels concepts, quelles définitions, quel « territoire » commun ?

12 septembre 2016 - 9h30-17h00 au Ministère des affaires sociales et de la santé – Paris

#### **9h00 Accueil**

**9h30-9h45 Introduction du séminaire** (Pierre Lombrail, Président de la SFSP)

**9h45-10h15 Les inégalités sociales de santé : en quoi, pourquoi et comment l'accompagnement à la parentalité et les interventions précoces constituent-ils des stratégies efficaces de lutte contre les inégalités sociales de santé ?** (Françoise Schaezel, Membre du CA de la SFSP, IGAS)

*Cette intervention définit la notion d'inégalités sociales de santé, en décrit les mécanismes et présente la contribution attendue des actions parentalité sur leur réduction : de quoi parle-t-on quand on parle de l'accompagnement à la parentalité ? A partir de quel diagnostic ? Quels types d'actions sont à développer dans une perspective de contribution à la réduction des inégalités sociales de santé ?*

**15' Questions des participants**

**10h30-11h00 L'accompagnement à la parentalité : les inégalités parentales se mesurent-elles à travers le gradient social ?** (Didier Houzel, Professeur Emérite de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent à l'Université de Caen, Membre titulaire de l'Association Psychanalytique de France)

*Cette intervention a pour but d'interroger la notion d'accompagnement à la parentalité et de suggérer un abord de la question des inégalités sociales de santé dans ce domaine à travers un modèle d'analyse spécifique : comment se caractérisent les différences de ressources entre les familles pour exercer les fonctions parentales ? Le gradient social est-il toujours pertinent ? Quel risque prend-t-on à ne définir les inégalités qu'à partir de cette notion (stigmatisation des familles les plus pauvres ? Norme ?).*

**15' Questions des participants**

**11h15-11h45 Alors qu'avons-nous à faire ensemble ?** (Michel Dugnat, Pédopsychiatre, psychiatre en périnatalité, AP HPM)

*Cette intervention vise à ouvrir le champ des possibles. A partir des deux premières interventions, il s'agira de définir un espace commun et les interrogations, les questions à aborder pour permettre des collaborations respectueuses des objectifs, des valeurs de l'accompagnement à la parentalité et ceux de la santé publique.*

**30' Débat avec la salle**

**14h00- 15h45 Travaux en atelier - Interroger les pratiques, définir un champ d'intervention**

*Trois ateliers seront organisés avec un animateur et un expert (un des trois intervenants du matin). Ils s'appuieront sur l'expérience des participants et les échanges pour identifier des freins et des leviers facilitant la prise en compte des inégalités sociales de santé dans les actions.*

**15' Pause**

**16h00-17h00 Restitution des ateliers et synthèse**

<sup>1</sup> Les participants au(x) séminaire(s) précédent(s) seront prioritaires pour l'inscription aux suivants.

## Qui est la Société Française de Santé publique ?

La SFSP offre aux différents acteurs de santé (*professionnels : scientifiques et/ou de terrain, décideurs politiques, acteurs économiques et du social*) un cadre et des moyens pour une réflexion collective et interprofessionnelle. Cette réflexion repose en particulier sur l'analyse critique des pratiques professionnelles et des faits scientifiques. Elle débouche sur la formulation de propositions à l'intention des décideurs et permet d'éclairer l'opinion publique *via* les médias sur les enjeux, les forces et les faiblesses des politiques publiques de santé. Un des axes forts de l'action de la SFSP est la lutte contre les inégalités sociales de santé. Celles-ci se construisent dès le plus jeune âge et les interventions précoces, dont l'accompagnement à la parentalité, constituent des stratégies efficaces pour les réduire ou tout du moins ne pas les aggraver.

### ► Recueillir les connaissances issues de l'expérience des acteurs dans le champ de la parentalité pour définir des stratégies d'actions communes

*En 2014, la SFSP a lancé une consultation auprès des acteurs de l'accompagnement à la parentalité afin de recueillir des actions dans une perspective de partage et de valorisation du savoir issu de l'expérience. Cette consultation visait notamment à mieux connaître ces actions du point de vue de leur contexte, objectifs... mais aussi à identifier leur impact éventuel sur les inégalités sociales de santé. Vous êtes plus de 120 à avoir partagé votre expérience et à nous avoir transmis une fiche-action. L'ensemble des fiches a fait l'objet d'une analyse transversale et d'une analyse plus qualitative portant sur les stratégies en promotion de la santé, la transférabilité, l'impact sur la santé et les inégalités sociales de santé. Vous trouverez en ligne les résultats de cette analyse, ainsi que les 103 actions que vous nous avez autorisés à diffuser.*

[http://www.sfsp.fr/activites/file/rf\\_capitalisation\\_parentalite.pdf](http://www.sfsp.fr/activites/file/rf_capitalisation_parentalite.pdf)

## Modalités d'inscription

**Inscription libre au séminaire, dans la limite des places disponibles, mais obligatoire** sur le site internet de la **Société française de santé publique** :

<http://www.sfsp.fr/manifestations/manifestations/infos.php?cmanif=70&cpage=1>

Numéro de déclaration d'activité : **41 54 02490 54**



Contact sur l'organisation : **Anne Laurent-Beq** – [anne.laurent@sfsp.fr](mailto:anne.laurent@sfsp.fr)

**Les partenaires du séminaire et membres du comité d'experts** : Association des collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP) ; Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA) ; Association nationale des directeurs de l'action sociale et de la santé des départements (ANDASS) ; Association nationale des psychologues pour la petite enfance (ANAPSYpe) ; Association nationale des puériculteurs(rices) diplômé(e)s et étudiant(e)s (ANPDE) ; Association pour la recherche et l'information en périnatalité (ARIP) ; Caisse nationale des allocations familiales - Observatoire de la petite enfance ; Commissariat général à l'égalité des territoires (ex Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé)) ; Confédération syndicale des familles (CSF) ; Croix-Rouge Française ; Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ; Direction générale de la santé (DGS) ; Élus, Santé Publique & Territoires (ESPT) ; Fédération française des réseaux de santé en périnatalité (FFRSP) ; Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (FNAAFP) ; Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES) - IREPS Lorraine ; Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) ; Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) ; Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (FNEPE) ; Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ; Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville ; Réseau français des villes santé (RFVS) ; Société française de pédiatrie (SFP) ; Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile (SNMPMI).